



Enfante tranger mineur avec un pere francais

Par **lamome16_old**, le **30/09/2007** à **20:36**

bonjour

mon compagnon d'origine etrangere mais de nationalite francaise a fais venir sa fille mineur. Agee de 16 ans celle ci n'a pas pu etre scolarise .Quelle demarches doit on faire afin quelle obtienne la nationalite de son pere et quelles sont ses chances d'avoir un titre de sejour pour enfin commence un apprentissage ?
merci pour vos reponses